

Les germanophones veulent plus d'autonomie

■ Alexander Miesen (MR), le seul sénateur germanophone, veut rassurer les autres entités.

La Communauté germanophone, c'est cette enclave de 9 communes et 70 000 habitants à l'est de la Région wallonne. Disposant d'un certain nombre de compétences communautaires (Enseignement, Culture, Sport, etc.), elle gère aussi quelques compétences régionales transférées par la Wallonie, comme l'Emploi ou les Pouvoirs locaux.

C'est à Eupen que siègent le gouvernement et le parlement de la Communauté germanophone. Et soyons honnêtes, on ne sait finalement pas grand-chose de ces Belges qui parlent allemand.

Transfert de la compétence du Logement

Pour exposer la situation actuelle de sa communauté et son désir de recevoir plus d'autonomie, le sénateur Alexander Miesen (MR), seul sénateur germanophone, organisait la semaine dernière un colloque à destination de l'ensemble des parlementaires et ministres du Royaume. "Il s'agissait de présenter la situation actuelle de la Communauté germanophone, son identité, son statut et la manière dont s'exerce notre autonomie. Il s'agissait aussi de présenter l'ensemble de nos demandes. Notre envie de plus d'autonomie ne doit pas faire peur. Nous ne voulons pas d'indépendance ou de séparatisme. Il nous manque actuellement quelques éléments de compétence qui doivent nous permettre de prendre des décisions qui tiennent

compte de nos spécificités", explique Alexander Miesen.

Actuellement, le gouvernement de la Communauté germanophone emmené par Oliver Paasch (ProDG, qui a succédé en mai dernier à Karl-Heinz Lambertz, PS) négocie avec le gouvernement de Paul Magnette (PS) le transfert d'un certain nombre de compétences régionales : "Il y a l'Aménagement du territoire, le Logement et les compétences provinciales. Dans notre cas, les provinces (Ndlr : la Communauté germanophone se situe en Province de Liège), c'est une situation un peu absurde. Cela n'a aucun sens d'avoir un pouvoir administratif entre la Communauté et les 9 communes", précise-t-il.

Un autre débat, bien avancé celui-là, se trouve aussi au cœur des discussions wallonnes et germanophones : "La sixième réforme de l'Etat a transféré aux Régions des compétences en matière d'Emploi. Comme nous disposons déjà d'un certain nombre de compétences

dans ce domaine, il est légitime de nous les transférer."

Mais les germanophones envisagent même d'aller plus loin. Une revendication qui était déjà portée par Karl-Heinz Lambertz est toujours d'actualité pour son successeur. A savoir le statut de Région pour la Communauté germanophone. Une décision qui, si elle voit le jour, verrait alors un transfert plus large de compétences régionales wallonnes vers l'entité germanophone. "Nous voulons rester des Belges germanophones, pas des Wallons germanophones. Nous sommes attachés à la

Belgique qui nous a permis par le passé de défendre notre identité culturelle."

Une nouvelle réforme de l'Etat

Ce débat est, bien entendu, le plus compliqué à mener. Si en matière de transferts de compétences la Région wallonne est plutôt ouverte, une quatrième Région (qui nécessiterait une nouvelle réforme de l'Etat) n'est pas vraiment à l'ordre du jour.

Rappelons quand même qu'en fin de législature précédente, un certain nombre de compétences actuellement gérées par la Wallonie devaient être transférées à la Communauté germanophone. La chose n'a pas pu se faire pour une question de temps. Ce n'est sans doute que partie remise.

Stéphane Tassin

"Nous voulons rester des Belges germanophones, pas des Wallons germanophones."

ALEXANDER MIESEN
Sénateur MR germanophone